

FOURNEAU

LAURIER 75 LAURIER 90



**Laurier 90 avec en option la
plaque départ dessus**



Laurier 75

La société CALIDEAL décline toute responsabilité pour les éventuelles inexactitudes causées par erreur de transcription ou d'impression. Elle se réserve aussi le droit de modifier ses produits si nécessaire et utile, sans en compromettre les caractéristiques principales. Toute reproduction totale ou partielle en vue de leur publication ou de leur diffusion par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit, même à titre gratuit, est strictement interdite sans autorisation écrite préalable à la société CALIDEAL

Sommaire	page
1 INSTRUCTIONS POUR INSTALLATION, UTILISATION ET ENTRETIEN	6
2 CONDITIONS D'INSTALLATION DE L'APPAREIL	6
2.1 Nature du conduit de fumée	6
2.2 Cas d'un conduit neuf	6
2.3 Cas d'un conduit existant	6
2.4 Section minimale du conduit	7
3 Quelques préconisations générales	7
4 Nature et caractéristique du conduit de raccordement entre l'appareil et le conduit fumée.	7
5 Condition de tirage.	8
6 Modérateur de tirage.	8
7 Ventilation du local.	8
8 Règles de sécurité	8
9 Caractéristique du combustible	8
10 Caractéristique technique	9
11 Cotes sortie fumée au dessus	9
12 Dimensions et descriptif	11
13 Accessoire	11
14 Installation du terminal de cheminée. (montage coté ou arrière)	11
15 Réglage du déflecteur	12
16 Réglage Air primaire	13
17 Air secondaire	13
18 Réglage de la grille du foyer	13

19	Thermomètre	14
20	Procédure d'allumage	14
21	Utilisation optimale	14
22	Rechargement	15
23	Maintenance et entretien	15
25	Nettoyage périodique	16

1 INSTRUCTIONS POUR INSTALLATION, UTILISATION ET ENTRETIEN

Ces instructions pour l'installation, l'utilisation et l'entretien s'appliquent aux modèles suivant:
LAURIER 75 et 90.

Toutes les réglementations locales et nationales, ainsi que les normes européennes, doivent être respectées lors de l'installation et de l'utilisation de l'appareil.
L'appareil ne doit pas être modifié.

Nous vous conseillons de lire attentivement, et au complet, le texte de la notice afin de tirer le meilleur usage et la plus grande satisfaction de votre appareil.
Le non-respect des instructions de montage, d'installation et d'utilisation entraîne la responsabilité de celui qui les effectue.

CET APPAREIL DOIT ETRE INSTALLE CONFORMEMENT AUX SPECIFICATIONS DES D.T.U et NORMES EN VIGUEURS.

2 CONDITIONS D'INSTALLATION DE L'APPAREIL

L'installation ne devra pas être modifiée par l'utilisateur.
Nous rappelons ci-après les recommandations élémentaires à respecter.

Le DTU 24-1 décrit de façon complète les dispositions nécessaires concernant le circuit d'évacuation des fumées.

NATURE ET CARACTERISTIQUES DIMENSIONNELLES DU CONDUIT DE FUMEE AUQUEL DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT RACCORDE L'APPAREIL

2.1 Nature du conduit de fumée

2.2 Cas d'un conduit neuf

Utilisation des matériaux suivants :

- Boisseaux de terre cuite conformes à la NF P 51-311
- Boisseaux en béton conformes à la NF P 51-321
- Conduits métalliques composites conformes aux NF D 35-304 et NF D 35-303
- Briques en terre cuite conformes à la NF P 51-301
- Briques réfractaires conformes à la NF P 51-302

L'utilisation de matériaux isolés d'origine permet d'éviter la mise en place d'une isolation sur le chantier, notamment au niveau des parois de la souche.

2.3 Cas d'un conduit existant

- L'installateur prend à son compte la responsabilité des parties existantes : il doit vérifier l'état du conduit et y apporter les aménagements nécessaires pour son bon fonctionnement et la mise en conformité avec la réglementation.
- Ramoner le conduit puis procéder à un examen sérieux pour vérifier :
 - La compatibilité du conduit avec son utilisation
 - La stabilité
 - La vacuité et l'étanchéité (annexe II du DTU 24-1)
- Si le conduit n'est pas compatible, réaliser un tubage à l'aide d'un procédé titulaire d'un Avis Technique favorable ou mettre en place un nouveau conduit.

2.4 Section minimale du conduit

Boisseaux carrés ou rectangulaires	section minimale 2,5 dm ²
Conduits circulaires diamètre minimale	153 mm

3 Quelques préconisations générales

- Un bon conduit doit être construit en matériaux peu conducteurs de la chaleur pour qu'il puisse rester chaud.
L'habillage du conduit doit permettre de limiter la température superficielle extérieure à :
 - 50°C, dans les parties habitables
 - 80°C, dans les parties non habitables ou inaccessibles
- Il doit être absolument étanche, sans rugosité et stable.
- Il ne doit pas comporter de variations de section brusques : pente par rapport à la verticale inférieure à 45°.
- Il doit déboucher à 0,4 m au moins au-dessus du faite du toit et des toits voisins.
- Deux appareils ne doivent pas être raccordés sur un même conduit.
- Il doit déboucher dans la pièce où sera installé le foyer, sur une hauteur d'au moins 50 mm.
- Sa face intérieure doit être éloignée de 16 cm au moins de tout bois et matière combustible.
- Les boisseaux doivent être montés partie mâle vers le bas afin d'éviter le passage des coulures à l'extérieur.
- Le conduit ne doit pas comporter plus de deux dévoiements (c'est-à-dire plus d'une partie non verticale).
 - Si c'est un conduit maçonné :
L'angle des dévoiements ne doit pas excéder 45° pour une hauteur totale du conduit limité à 5 m. Pour une hauteur supérieure, l'angle de dévoiement est limité à 20°.
 - Si c'est un conduit métallique isolé :
L'angle des dévoiements ne doit pas excéder 45° avec une limitation de hauteur de 5 mètres entre le haut et le bas du dévoiement. La hauteur totale du conduit n'est pas limitée.
- L'étanchéité, l'isolation, les traversées de plafond et plancher, les écarts au feu doivent être réalisés dans le strict respect du DTU 24.1.

4 Nature et caractéristique du conduit de raccordement entre l'appareil et le conduit fumée.

- Un conduit de raccordement doit être installé entre l'appareil et le conduit de fumée.
Ce conduit doit être réalisé à l'aide d'un tubage poly combustible rigide ou flexible, justifiable d'un Avis Technique favorable pour une desserte directe de foyer fermé.
A noter que sont interdits : l'aluminium, l'acier aluminé et l'acier galvanisé.
A noter que sont autorisés : la tôle noire (ép. mini 2 mm), la tôle émaillée (ép. mini 0,6 mm) et l'acier inoxydable (ép. 0,4 mm).
- Ce conduit doit être visible sur tout son parcours et ramonable de façon mécanique. Sa dilatation ne doit pas nuire à l'étanchéité des jonctions amont et aval ainsi qu'à sa bonne tenue mécanique et à celle du conduit de fumée. Sa conception et, en particulier, le raccordement avec le conduit de fumée doit empêcher l'accumulation de suie, notamment au moment du ramonage.
- Les jonctions avec l'appareil d'une part et le conduit de fumée d'autre part doivent être réalisées dans le strict respect du DTU 24.1 et des spécifications du constructeur du tube, en utilisant tous les composants préconisés (embouts, raccords, etc.).
- Dans le cas où le conduit de raccordement est horizontal, une pente ascendante de 5 cm par mètre doit exister.

5 Condition de tirage.

Le tirage est mesuré sur le conduit de raccordement à environ 50 cm après la buse de l'appareil.

Tirage nécessaire au bon fonctionnement porte fermée : 12 Pa en allure normale (1,2 mm de CE).

6 Modérateur de tirage.

Le modérateur permet d'obtenir un bon fonctionnement, même dans des conditions de tirage importantes (conduits hauts, tubage). Le modérateur doit être facilement visible, accessible et installé dans la pièce où se trouve l'appareil et réglé suivant le tirage demandé.

7 Ventilation du local.

- Le fonctionnement de l'appareil nécessite un apport d'air supplémentaire à celui nécessaire au renouvellement d'air réglementaire. Cette amenée d'air est obligatoire lorsque l'habitation est équipée d'une ventilation mécanique.
- La prise d'amenée d'air doit être située soit directement à l'extérieur, soit dans un local ventilé sur l'extérieur, et être protégée par une grille
- **La sortie d'amenée d'air doit être située le plus près possible de l'appareil. Elle doit être obturable lorsqu'elle débouche directement dans la pièce. Pendant le fonctionnement de l'appareil, s'assurer qu'elle soit libre de toute obstruction.**
- La section d'entrée d'air doit être au minimum égale au quart de la section du conduit de fumée avec un minimum de 100 cm².

8 Règles de sécurité

Lors de l'installation du fourneau vous devez faire attention à la réglementation en vigueur.

L'installation du fourneau doit être effectuée par un installateur professionnel.

Le raccordement du fourneau à la cheminée est réalisée à partir du côté gauche, à l'arrière et au dessus.

Placer la cuisinière à une distance minimale de 300 mm des murs arrière et latéraux de l'habitation et de tous matériaux combustibles.

Une distance de 80 cm minimum doit être respectée par rapport à la porte du foyer et tous matériaux inflammables.

9 Caractéristique du combustible

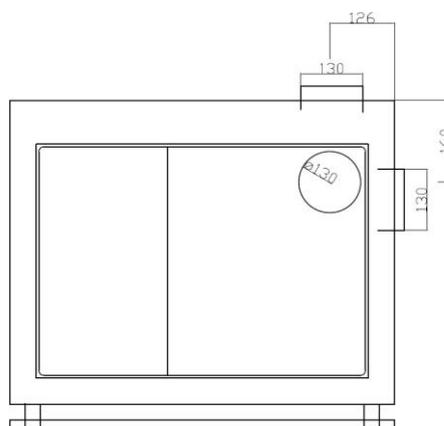
Nous vous conseillons d'utiliser du bois très sec (20 % d'humidité maximum), soit 2 ans de stockage sous abri après la coupe.

Qualité du bois recommandée : le bois de chauffage doit correspondre à la norme NF 332
pouvoir calorifique inférieur 17-20 MJ.kg⁻¹

10 Caractéristique technique

LAURIER		75	90
Puissance nominal	KW	7.5	7.5
Dimension (largeur x hauteur x profondeur)	mm	750 x 850 x 650	900 x 850 x 650 mm
Poids	kg	135	170
Diamètre de la buse	mm	130	130
Température gaz brulée sortie buse	°C	260	235
Tirage cheminée	mbar	0.12	0.12
Contenance moyenne de CO à 13% O2	%	0.16	0.16
Débit massique des fumées	g/s	10.6	10.6
Rendement	%	72	72
Dimension du four (largeur x hauteur x profondeur)	mm	330 x 440 x 270	400 x 440 x 230
Taille des buches en position horizontal	cm	33	33

11 Cotes sortie fumée au dessus



Pour une sortie au dessus prévoir la plaque PDDL75 ou PDDL90 en option

12 Dimensions et description

- | | |
|--|---------------------------------------|
| 1. Plaque de cuisson | 17. Porte vitrée du four |
| 2. Cadre | 18. Thermomètre du four |
| 3. Base de Cuisinière | 19. Charnière de porte |
| 4. Logement Cuisinière | 20. Vitre de la porte du foyer |
| 5. Porte inférieure | 21. Entrée d'air primaire |
| 6. Porte du foyer | 22. Extension du terminal de cheminée |
| 7. Four avec porte | 23. Outil de nettoyage |
| 8. Charnière de la porte du four | |
| 9. Accès trappe de nettoyage | |
| 10. Régulateur automatique de l'air primaire | |
| 11. Cendrier | |
| 12. Tiroir de rangement | |
| 13. sortie fumée | |
| 14. Poignée déflecteur de fumées | |
| 15. Poignée réglage grille | |
| 16. Grille mobile | |

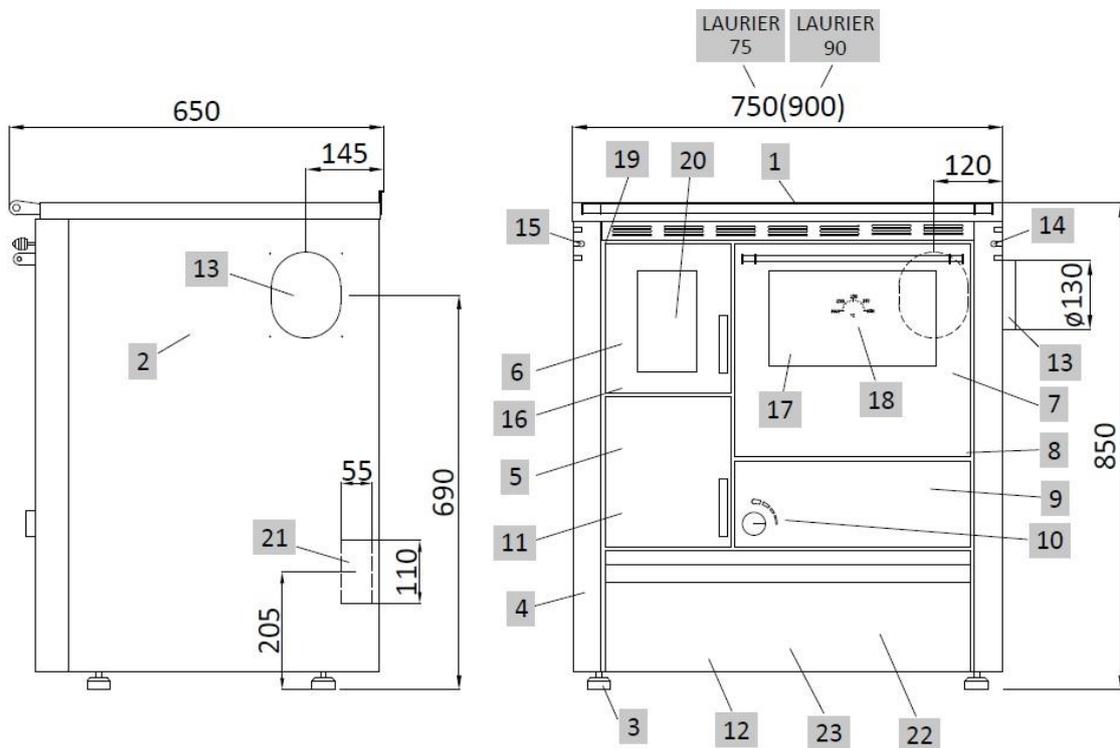
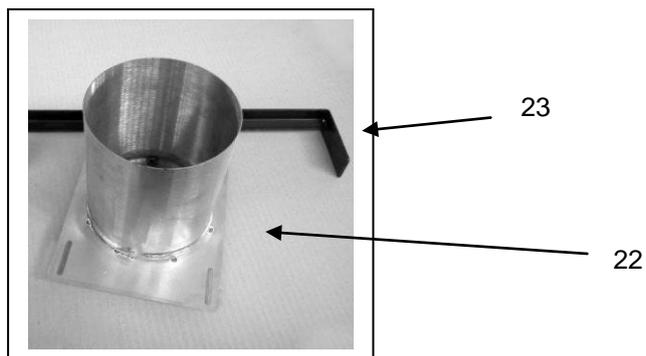


Fig.1

13 Accessoire



- buse d'extension du terminal de cheminée (22),
- outil de nettoyage de four (23),

14 Installation du terminal de cheminée. (montage coté ou arrière)



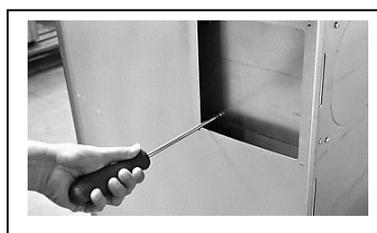
Retirez le couvercle de protection



Retirer le second couvercle



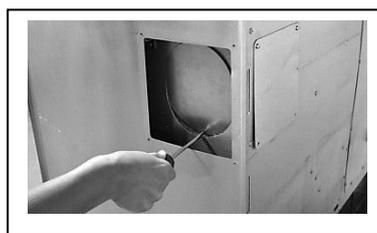
Montez le couvercle de protection sur l'ouverture de la cheminée restante



Retirez le couvercle de protection interne

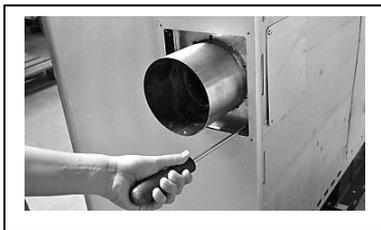


Retirez le couvercle de protection



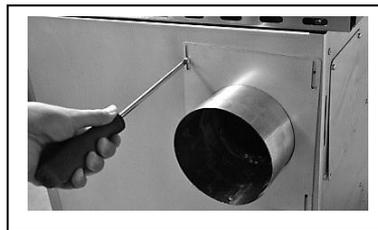
Retirez le couvercle intérieur

7



Installez la rosace coulissante

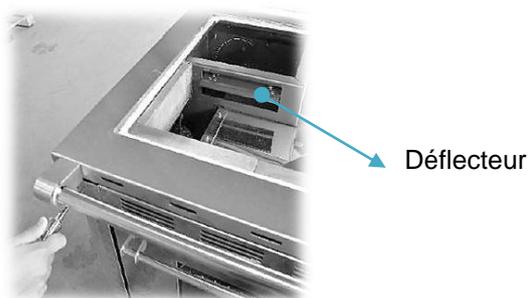
8



installez l'extension

15 Réglage du déflecteur (repère14 fig 1)

Le réglage du déflecteur est utilisé essentiellement dans la phase d'allumage et avec une charge de combustible importante.

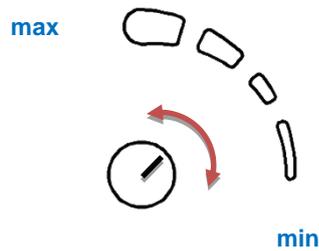


Fermeture



Ouverture

16 Réglage Air primaire (repère 10 figure 1)



L'air primaire est l'air qui s'écoule directement à travers la grille du foyer. L'air primaire est réglé manuellement.

Tourner le bouton du régulateur manuel pour réguler le débit d'air primaire. Le régulateur doit être réglé suivant la température souhaitée du four et de la plaque de cuisson.

Remarque: l'entrée d'air primaire du fourneau se trouvant derrière et en bas, prévoir une aération basse à proximité.

17 Air secondaire

L'air secondaire est l'air qui circule dans la chambre de combustion pour faciliter la combustion maximale, réduction des substances nocives en cendres et décharger les gaz de combustion à faible capacité de la pollution dans la cheminée.

Le réglage de l'air secondaire est automatique à travers les trous qui sont situés dans des plaques de cotés dans la chambre de combustion



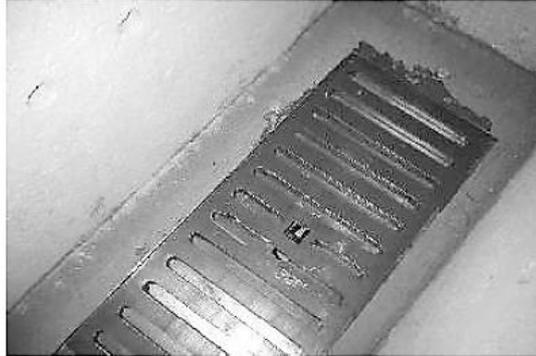
18 Réglage de la grille du foyer

La grille du foyer est mobile. Elle se déplace grâce à la poignée (15 fig.1), qui est située coté foyer.

En déplaçant la grille on régule la combustion en augmentant ou diminuant le passage de l'air primaire. Lorsque la poignée (15 fig.1) est tirée, la grille est ouverte, sinon elle est fermée.

Si entre les ouvertures de la grille des matériaux non combustibles sont présents (clous, etc.), celle-ci ne peut pas bouger. Dans ce cas, il est nécessaire de nettoyer la grille afin de lui rendre sa mobilité.

ATTENTION les ouvertures larges de la grille doivent être positionnées vers le haut pour permettre aux cendres de tomber.



19 Thermomètre

Le thermomètre (18 fig.1) indique la température du four; cette valeur est informative. Si la température du four dépasse 300 C°, le four doit être partiellement ouvert pour éviter d'endommager le thermomètre, la charnière de la porte du four et la porte du four.

La garantie sera annulée en cas des dommages aux pièces énumérées produites par une température du four excessive.

20 Procédure d'allumage

Pour l'allumage, suivez la procédure suivante:

- ouvrir le déflecteur (§15) et régler le régulateur d'air primaire manuellement (§16) au maximum,
- ouvrir la porte de la chambre de combustion (angle d'ouverture maximale de la porte est de 90°),
- mettre le bois de chauffage dans la chambre de combustion et l'enflammer,
- fermer la porte de la chambre de combustion,
- surveiller la progression de la flamme à travers la porte de la chambre de combustion,
- une fois le feu en pleine flamme, ajouter des rondins de bois nécessaire,
- fermez le déflecteur (§15) de gaz de combustion,
- réguler l'intensité du feu en régulant le volume d'air primaire via le régulateur d'air primaire (§16),

ATTENTION! N'utilisez jamais de liquides inflammables, comme l'essence et similaire pour allumer le feu.

Un revêtement de protection est appliqué sur les plaques supérieures pour le transport et le stockage.

Après quelques heures de fonctionnement, appliquer sur la plaque supérieure de l'huile comestible avec un chiffon.

21 Utilisation optimale

Le volume d'air primaire doit être ajusté de façon à limiter que la température du fourneau ne dépasse pas 300 C° au niveau du thermomètre du four..

La quantité maximale de carburant qui peut être logé dans la chambre de combustion est de 2 à 3kg. L'ajout de bois dans des intervalles réguliers, en quantités de 0.5 à 1 kg, est recommandée.

L'utilisation du fourneau a sa puissance nominal vous fournira le meilleur rendement.

22 Rechargement

En plus de l'utilisation de combustible approprié, la manière dont le fourneau est alimentée influe également sur la propreté de de la vitre.

Nous recommandons une seule couche de bois pour chaque remplissage et, si possible, l'utilisation de bûches de longueur pouvant aller jusqu'à 2/3 de la longueur de la chambre de combustion. Une distance minimale de 1-2 cm entre les bûches est recommandé.

ATTENTION! Le rechargement en bois doit être fait seulement au-dessus de la braise, c'est à dire en absence de flammes, mais seulement au-dessus de braises (environ 1 cm d'épaisseur).

Lors du rechargement le régulateur manuel de l'air primaire (§16) doit être complètement fermée au moins dix secondes avant d'ouvrir la porte de la chambre de combustion pour empêcher un dégagement de gaz de combustion dans la zone résidentielle.

Déflexeur de fumées (§15) doit être fermé avant d'ouvrir la porte!

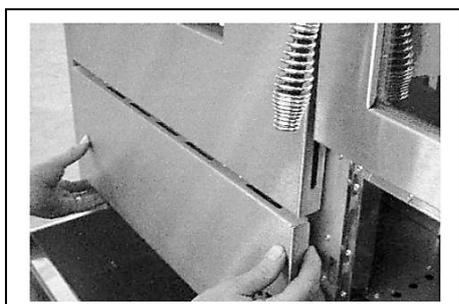
La porte doit être ouverte lentement. Après l'ajout de bois, fermez la porte lentement. Ouvrir le régulateur automatique de l'air (§16).

Une fois que le combustible commence à brûler, régler le régulateur manuel de l'air primaire dans la position désirée.

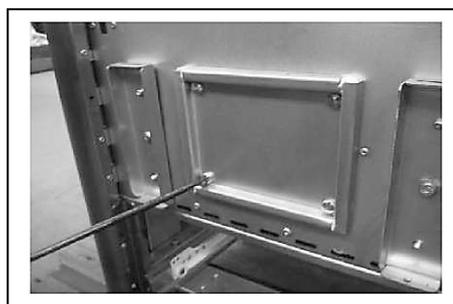
23 Maintenance et entretien

Nettoyage du canal des gaz brûlés mensuel ou plus suivant l'utilisation.

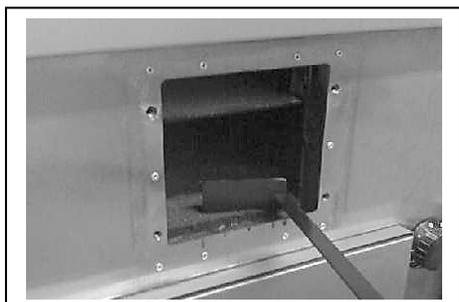
Pour nettoyer le canal des gaz brûlés du fourneau, il est nécessaire de retirer le couvercle de la trappe de nettoyage (9). Suite à cela, utiliser un tournevis pour retirer le couvercle de protection, nettoyer et enlever la suie et les cendres à l'intérieur. Après un nettoyage en profondeur, remonter le couvercle de protection et le couvercle de la trappe.



1



2



3



4

24 Nettoyage périodique

Le fourneau doit être nettoyé régulièrement (au moins une fois par mois).

Le cendrier (11 fig. 1) et son logement doivent être nettoyés quotidiennement.

L'élimination des cendres doit être exécutée de manière acceptable pour l'environnement et en conformité avec les procédures de sécurité.

Le verre (20 fig.1) sur la porte de la chambre de combustion supérieure (6 fig.1) doit être nettoyé, si nécessaire en utilisant un nettoyant.

Le four (7 fig.1) doit être nettoyé après chaque utilisation.

Lors du nettoyage de la face supérieure de la plaque de cuisson (1 fig.1), il est nécessaire de la retirer afin de nettoyer les dépôts provenant de la combustion, autour du four, du déflecteur et du départ cheminé.

**LE FABRIQUANT DECLINE TOUTE RESPONSABILITE EN CAS DE DEGAT A DES PERSONNES,
ANIMAUX OU DES BIENS PROVOQUE PAR LA NON-OBSERVATION DES INSTRUCTIONS
CONTENUES DANS CE MANUEL.**

